

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/1 - ETAT DES VIREMENTS DE CREDITS EFFECTUES (COMMUNE)

CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT)
(Partie législative – 2^{ème} partie : la commune – Livre III : finances communales – Titre II : dépenses)

CHAPITRE II : Dépenses imprévues

Article L.2322-2 : Le crédit pour dépenses imprévues est employé par le maire. A la première séance qui suit l'ordonnancement de chaque dépense, le Maire rend compte au conseil municipal, avec pièces justificatives à l'appui, de l'emploi de ce crédit. Ces pièces demeurent annexées à la délibération.

Ce crédit ne peut être employé que pour faire face à des dépenses en vue desquelles aucune dotation n'est inscrite au budget.

En application de l'article L.2322-2 du CGCT, le Maire indique qu'il a effectué les virements de crédits suivants, par prélèvement sur les dépenses imprévues :

Budget principal (Commune) – section de fonctionnement de l'exercice 2023 :

Le 15 décembre 2023 :

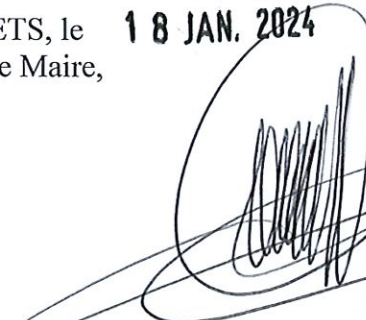

- 8.000,00€ affectés à l'article 64168 (Autres personnels)
- 4.000,00€ affectés à l'article 6455 (Cotisation pour assurance du personnel)
- -12.000,00 € affectés à l'article 022 (Dépenses imprévues)

► Le solde des dépenses imprévues s'établit à 11.120,82 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** des virements de crédits effectués par le Maire.

Fait et publié à PORTETS, le **18 JAN. 2024**
Le Maire,


Le secrétaire de séance,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNÉT (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/2 – CHANGEMENT D'HORAIRE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier les horaires d'ouverture au public de l'agence postale communale.

Voici les horaires proposés :

Mardi : 9h00 – 12h00 puis 14h00 – 17h15 (contre 16h30 actuellement)

Mercredi : 9h00 – 12h00 puis 14h00 – 17h15 (contre 16h30 actuellement)

Jeudi : 9h00 – 12h00

Vendredi : 9h00 – 12h00

Samedi: 9h00 – 12h00



Monsieur le Maire informe l'assemblée que ces modifications sont en adéquation avec une demande de la population.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

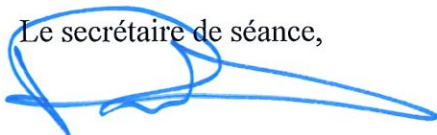
- AUTORISE la modification des horaires d'ouverture de l'agence postale communale présentée ci-dessus ;
- DECIDE de mettre en place ces horaires à compter de la publication de la présente délibération ;

Fait et publié à PORTETS, le 18 JAN. 2024,

Le Maire,



Le secrétaire de séance,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/3 – CREATION D'UN LOCAL ARCHIVES : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire informe le Conseil municipal que des travaux sont envisagés au courant de l'année 2024 à coté de la mairie afin de créer un local réservé aux archives et présente le projet.

Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à solliciter toutes les subventions possibles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter toutes les subventions possibles et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet
- **ACCEPTE** le principe d'une majoration de l'autofinancement au cas où les subventions accordées seraient inférieures aux montants sollicités
- **PREND ACTE** du coût prévisionnel des travaux, soit :

Dépenses			Recettes		
Opération Chapitre Article	Nature	Montant	Opération Chapitre Article	Nature	Montant
187 – 23 - 2315	<u>Bâtiment Mairie</u> Construction Maitrise d'œuvre et diagnostics divers	145.297,00 €	187 – 13 1341	<u>Subventions sollicitées :</u> DETR 2024 : 145.297,00 € x 35% Conseil départemental 145.297,00 € x 35% x 1.05 (CDS 1.05)	50.853,95 €
		27.200,00 €	1323		53.396,65 €
	Total HT	172.497,00 €		Autofinancement	102.745,40 €
	TVA 20%	34.499,00 €		TOTAL TTC	206.996,00 €
	TOTAL TTC	206.996,00 €			

Fait et publié à PORTETS, le **18 JAN. 2024**,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/4 –REHABILITATION DES SANITAIRES A L'ECOLE ELEMENTAIRE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire informe le Conseil municipal que des travaux sont envisagés au courant de l'année 2024 au sein de l'école élémentaire afin d'améliorer les sanitaires existants et présente le projet.

Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à solliciter toutes les subventions possibles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter toutes les subventions possibles et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet
- **ACCEPTE** le principe d'une majoration de l'autofinancement au cas où les subventions accordées seraient inférieures aux montants sollicités
- **PREND ACTE** du coût prévisionnel des travaux, soit :

Dépenses			Recettes		
Opération Chapitre Article	Nature	Montant	Opération Chapitre Article	Nature	Montant
215 – 23 - 2315	Bâtiment Ecoles		215 – 13 1341	Subventions sollicitées :	
	Construction	59.897,00 €		DETR 2024 :	
	Maitrise d'œuvre et diagnostics divers	6.450,00 €	1323	59.897,00 € x 35%	20.963,95 €
				Conseil départemental 59.897,00 € x 35% x 1.05 (CDS 1.05)	22.012,15 €
	Total HT	66.347,00 €		Autofinancement	36.640,30 €
	TVA 20%	13.269,40 €		TOTAL TTC	79.616,40 €
	TOTAL TTC	79.616,40 €			

Fait et publié à PORTETS, le **18 JAN. 2024**,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/5 –REHABILITATION D'UNE CLASSE A L'ECOLE ELEMENTAIRE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire informe le Conseil municipal que des travaux sont envisagés au courant de l'année 2024 au sein de l'école élémentaire pour l'isolation thermique et acoustique d'une classe. Il présente le projet qui aura pour but d'améliorer le confort en classe des enfants et des enseignants.

Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à solliciter toutes les subventions possibles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter toutes les subventions possibles et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet
- **ACCEPTE** le principe d'une majoration de l'autofinancement au cas où les subventions accordées seraient inférieures aux montants sollicités
- **PREND ACTE** du coût prévisionnel des travaux, soit :

Dépenses			Recettes		
Opération Chapitre Article	Nature	Montant	Opération Chapitre Article	Nature	Montant
215 – 23 - 2315	Bâtiment Ecoles		215 – 13 1341	Subventions sollicitées :	
	Construction	34.612,00 €		DETR 2024 :	12.114,20 €
	Maitrise d'œuvre et diagnostics divers	6.450,00 €	1323	Conseil départemental 34.612,00 € x 35% x 1.05 (CDS 1.05)	12.719,91 €
	Total HT	41.062,00 €		Autofinancement	24.440,29 €
	TVA 20%	8.212,40 €		TOTAL TTC	49.274,40 €
	TOTAL TTC	49.274,40 €			

Fait et publié à PORTETS, le 18 JAN. 2024,
Le Maire,

Le secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/6 - AUTORISATION D'EFFECTUER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 (BUDGET PRINCIPAL)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux dépenses à effectuer avant le vote du budget primitif et stipulant notamment que les dépenses d'investissement peuvent être engagées, liquidées et mandatées dans la limite du quart des dépenses inscrites au budget de l'exercice précédent déduction faite du remboursement du capital des emprunts ;
- **CONSIDERANT** que les crédits ouverts au titre des opérations réelles en section d'investissement sur l'exercice 2023 étaient de 1.807.421,83€ (dont 1.308.199,00€ de restes à réaliser) ;
- **CONSIDERANT** que par application de l'article L.1612-1 du C.G.C.T., le quart correspond à la somme de (1.807.421,83€ - 1.308.199,00€) : 4 = 124.805,70 €, arrondi à 124.805,00€;
- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement des opérations suivantes, avant le vote du budget primitif 2024 et à signer toutes les pièces nécessaires ;

Programmes		Article		Montant
N°	Libellé	N°	Libellé	
170	Matériel et mobilier divers	2188	Autres immobilisations corporelles	3.500,00€
187	Bâtiment Mairie	2031	Frais étude	2.880,00€
		21311	Hôtel de ville	3.010,00€
215	Bâtiments Ecoles	2031	Frais étude	4.320,00€
		21312	Bâtiments scolaires	2.259,00€
		2184	Mobilier	480,00€
229	Voirie non déléguée	21534	Réseau d'électrification	4.820,00€
		2158	Autres installations, matériel et outillage technique	9.204,00€
		2315	Installations, matériel et outillage technique	85.253,00€
230	Stade Mansenqual	2031	Frais étude	2.400,00€
		2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5.668,00€
OPFI	Opérations financières	165	Caution	1.011,00 €
TOTAL				124.805,00 €

Fait et publié à PORTETS le 18 JAN. 2024
Le Maire

Le secrétaire de séance,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD



2024/7 - AUTORISATION D'EFFECTUER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 (BUDGET DE LA FORGE)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

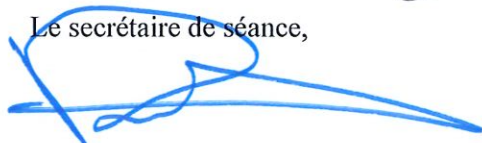
- VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux dépenses à effectuer avant le vote du budget primitif et stipulant notamment que les dépenses d'investissement peuvent être engagées, liquidées et mandatées dans la limite du quart des dépenses inscrites au budget de l'exercice précédent déduction faite du remboursement du capital des emprunts ;
- **CONSIDERANT** que les crédits ouverts au titre des opérations réelles en section d'investissement sur l'exercice 2023 étaient de 181.000,00 € (sont exclus les 32.320,00 € pour le remboursement du capital des emprunts) ;
- **CONSIDERANT** que par application de l'article L.1612-1 du C.G.C.T., le quart correspond à la somme de 181.000,00 € : 4 = 45.250,00 € ;
- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement des opérations suivantes, avant le vote du budget primitif 2024 et à signer toutes les pièces nécessaires ;

Programmes		Article		Montant
N°	Libellé	N°	Libellé	
10001	La Forge	2138	Autres constructions	1.016,00 €
TOTAL				1.016,00 €

Fait et publié à PORTETS le **18 JAN, 2024**,
Le Maire



Le secrétaire de séance,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/8 – SUBVENTION EQUILIBRE BUDGET ESPACE CULTUREL LA FORGE

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le budget primitif 2023 de l'espace culturel la Forge a été bâti en fonction des hypothèses de recettes et de dépenses prévues.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et plus précisément les dispositions prévues aux articles L.2224-1 et L.2224-2 ;

Vu qu'il s'agit d'un budget de service public à caractère industriel et commercial, exploité en régie, affermé ou concédé, et que l'article L.2224-1 du CGCT prévoit qu'il doit être équilibré en recettes et en dépenses.

Vu que dans certaines situations, liées aux caractéristiques et aux conditions d'exploitation du service, ce principe de base ne peut être respecté qu'au prix du versement par les collectivités publiques d'une subvention, dans des cas limitativement énumérés par la loi, destinée à compenser une insuffisance de recettes propres au service ou un excédent conjoncturel de charges.

Vu que l'article L.2224-2 du CGCT autorise le versement, à l'appui d'une délibération dûment motivée adoptée par le Conseil municipal, d'une subvention du budget principal destinée à assurer l'équilibre des services concernés.

Considérant que la section de fonctionnement du budget de l'espace culturel la Forge fait ressortir un besoin de financement de 96.469,59 €.

Considérant que dans ces conditions, il est indispensable que le budget principal verse en 2023 une subvention de fonctionnement à cette activité, d'un montant de 96.469,59 € en application de l'alinéa 3 de l'article L.2224-2 du CGCT, car la suppression de toute prise en charge par le budget de la Commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

Considérant que les crédits ouverts au titre de l'exercice 2023 sont de 100.000€ sur le budget principal à l'article 657364 (chapitre 65),

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le montant de la subvention de fonctionnement du budget de l'espace culturel la Forge pour un montant de 96.469,59 €.
- **AUTORISE** le Maire à procéder aux écritures comptables correspondantes,

Fait et publié à PORTETS, le **18 JAN. 2024**,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,



République Française
Département de la Gironde
Commune de PORTETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/9 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SECOURS CATHOLIQUE

Le Maire informe le Conseil municipal que l'association du Secours Catholique dont le siège de la délégation de la Gironde est situé à Mérignac, développe des actions d'aide et d'accompagnement des plus démunis.

Une équipe locale est déjà installée à Podensac et l'association sollicite une aide exceptionnelle au titre de l'année 2024 d'un montant de 250,00€.

Le Maire propose d'accepter cette subvention exceptionnelle de 250,00€ pour l'année 2024.



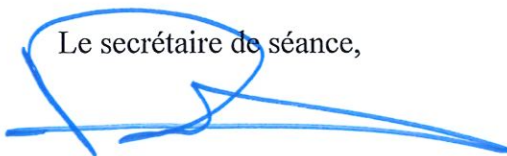
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à trois voix contre, deux abstentions et onze voix pour,

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 250,00€ à l'Association « Secours Catholique ». La dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et publié à PORTETS, le **18 JAN. 2024**,

Le Maire,

Le secrétaire de séance,



République Française
Département de la Gironde
Commune de PORTETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à dix-neuf heures trente-et-une minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Membres en exercice : 21
Membres présents : 16
Membres votants : 21

Date de la convocation : neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Thierry RENAUD, Christine TATANIA, Jean-Claude VACHER (adjoints), Monique JABOUILLE, René FRADEL, Philippe GAUZENCE de LASTOURS, Nicole MONTEIL, Géraldine DARLOT, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Renaud ROUQUEYS

Absents avec délégation : Eric LEFEBVRE (pouvoir à J-C. VACHER), Jean-Christophe BARBE (pouvoir à T. RENAUD), Stéphan MACHEFERT (Pouvoir à C. MACHEFERT), Angélique CORNET (C. CAZIMAJOU), Maryline VALLADE (pouvoir à D. CAZIMAJOU)

Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Thierry RENAUD

2024/10 - BUDGET DE LA COMMUNE : D.M. N°5

Délibération ajoutée à l'ordre du jour après accord des élus

Le Maire informe le Conseil municipal des aménagements budgétaires à apporter au budget de la Commune afin de permettre, d'une part, le règlement des dépenses en cours, d'autre part, l'intégration au budget des recettes perçues.

Il propose au Conseil municipal la décision modificative ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, l'unanimité,

- **MODIFIE** le budget comme suit :

► Section de fonctionnement :


Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Opération / Chapitre / Article	Montant	Opération / Chapitre / Article	Montant
023 – Virement à l'investissement	+2.617,00€	042/722 – Travaux en régie	+2.617,00€
TOTAL	+2.617,00€	TOTAL	+2.617,00€

► Section d'investissement :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Opération / Chapitre / Article	Montant	Opération / Chapitre / Article	Montant
040 - 21311 – Travaux en régie	+2.617,00€	OPFI – 021 – Virement de la section de fonctionnement	+2.617,00€
TOTAL	+2.617,00€	TOTAL	+2.617,00€

Fait et publié à PORTETS, le **18 JAN. 2024**
Le Maire,

Le secrétaire de séance,




Procès verbal de séance

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal, convoqué le neuf janvier deux mille vingt-quatre, a délibéré sur les points suivants :

- 1 – Etat des virements de crédits effectués (Commune)
- 2 – Changement d'horaires de l'agence postale communale
- 3 – Création d'un local archives : demande de subventions
- 4 – Réhabilitation des sanitaires à l'école élémentaire : demande de subventions
- 5 – Réhabilitation d'une classe à l'école élémentaire : demande de subventions
- 6 – Autorisation d'effectuer des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 (budget principal)
- 7 - Autorisation d'effectuer des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 (budget de la Forge)
- 8 – Subvention équilibre budget Espace culturel la Forge
- 9 – Subvention exceptionnelle à l'association secours catholique

10 - Budget de la Commune : D. M n°5 (ajoutée à l'ordre du jour avec l'accord des élus)
 - Informations et questions diverses

Didier CAZIMAJOU, Maire		Jean-Claude PEREZ, 1 ^{er} Adjoint,	
Christiane CAZIMAJOU, 2 ^{ème} Adjointe		Thierry RENAUD, 3 ^{ème} Adjoint	
Christine TATANIA, 4 ^{ème} Adjointe		Jean-Claude VACHER, 5 ^{ème} Adjoint	
Monique JABOUILLE,		René FRADEL,	
Philippe GAUZENCE de LASTOURS,		Nicole MONTEIL,	
		Éric LEFEBVRE,	Pouvoir à J.-C. VACHER
Géraldine DARLOT,		Jean-Christophe BARBE,	Pouvoir à T. RENAUD
Sonia MIALLE,		Cédric MACHEFERT,	
Stéphan MACHEFERT,	Pouvoir à C. MACHEFERT 	Angélique PEYRUSE,	
Mikaël CALLEN,		Angélique CORNET,	Pouvoir à C. CAZIMAJOU
Renaud ROUQUEYS,		Maryline VALLADE,	Pouvoir à D. CAZIMAJOU

Nombre d'élus	21
Nombre d'élus présents	16
Nombre de votants	21

Le secrétaire de séance :

Le Maire :